

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

05/08/2013

Dossier complet le

03/09/2013

N° d'enregistrement

F01113P0164

1. Intitulé du projet

**campus numérique et résidence étudiante
ilot Anatole France - 92 Nanterre**

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCCV CARENA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DESAGE LIONEL

RCS / SIRET

7 9 4 2 3 3 0 9 8

Forme juridique

SCCV

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
numéro rubrique : 36° sous rubrique : travaux réalisés en une seule phase dont la surface de plancher est comprise entre 10000 m ² et 40000 m ²	construction en une seule phase d'un bâtiment pour formation d'ingénieurs en informatique et d'un bâtiment de logements pour étudiants

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

deux bâtiments construits l'un en R+5 abritant des salles de
cours, deux amphithéâtres, un espace pédagogique, un espace
administration, un espace bureaux, et un espace cafétéria;
l'autre en R+9 abritant 130 logements pour étudiants avec
une salle des petits déjeuners, une salle de sport et une
bagagerie. les deux bâtiments possédant un parking commun
en RDC.

4.2 Objectifs du projet

loger les activités de CAMPUS DEV, société d'enseignement et de formation, spécialisée dans les métiers du numérique.

offrir aux étudiants de CAMPUS DEV, un offre de logement en type bis ou collocation, dans un bâtiment à proximité immédiate du lieu de formation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

sur une parcelle d'environ 3150 m², réalisation d'un ensemble immobilier composé de deux corps principaux de bâtiments (campus numérique & résidence étudiante).

deux corps de bâtiment séparés par un parvis central.

deux corps de bâtiments reliés en fond de parvis par un parc de stationnement.

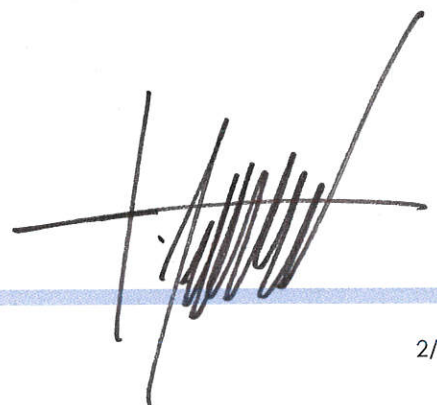
réalisation travaux en une seule phase.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

le corps de bâtiment "campus numérique" sera géré par CAMPUS DEV et ses filiales (LIMA, INGESUP, INFOSUP) ; trois enseignes de formation, respectivement en design informatique, ingénieurs informatique et BTS informatique.

trois directeurs pour chaque enseignes, avec un directeur principal (mandataire des trois directions d'enseignes).

le corps de bâtiment "résidence étudiante" sera géré, soit par une filiale de CAMPUS DEV, ayant pour raison sociale GESTOREL (gestion de résidences d'hébergement), soit par une tierce société, spécialisée en gestion de résidences étudiantes.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

procédure de "cas par cas"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
parcelle 3154 m ² bâtiment "campus numérique" 6919 m ² SDP bâtiment "résidence étudiante" 3295 m ² SDP parc de stationnement 1280 m ² SDP	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC SEINE ARCHE
ILOT ANATOLE
FRANCE
RUE ANATOLE
FRANCE
92000
NANTERRE

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 20 ' 86 " 19 Lat. 48 ° 90 ' 15 " 03

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

friche urbaine

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU VILLE DE NANTERRE
VERSION 11 DECEMBRE 2012
ZONE UBe

CPAU ZAC SEINE ARCHE
OCTOBRE 2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non

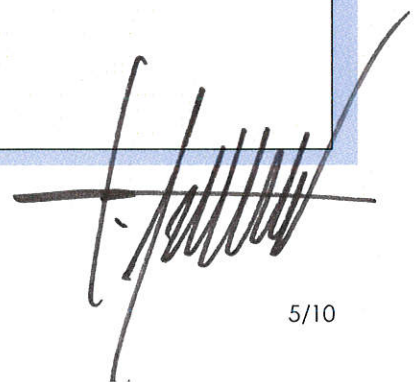


5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	CCMP 149 BD DU GENERAL LECLERC ; APPROUVÉ LE 30 MAI 2011 SDPN 22 RUE JEAN PERRIN ; EN COURS D'ÉLABORATION
dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	SOLS PARTIELLEMENT IMPACTES
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

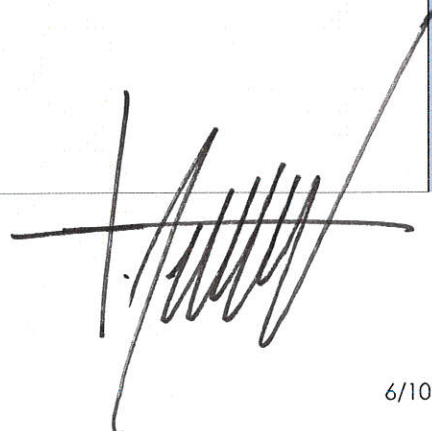


6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

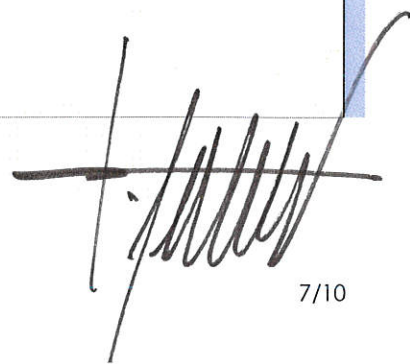
6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	DIFFERENCE D'ALTIMETRIES ENTRE LIMITES NORD ET SUD DE LA PARCELLE IMPLIQUE EVACUATION DE TERRES EXCEDENTAIRES
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	EN LIMITE SUD DE LA PARCELLE PRESENCE DE VOIES FERREES. ETUDES ACOUSTIQUES FAITES ET PRESCRIPTIONS D'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE SUR BATIMENTS INTEGRES
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	DE PAR LA PRESENCE DES VOIES FERREES EN LIMITE SUD DE LA PARCELLE DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES ANTIVIBRATILES INTEGREES
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	CONSTRUCTION D'UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DE 1800 PERSONNES hauteur projetée : 25 mètres au dessus de la rue CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS 130 PERSONNES hauteur projetée : 32 mètres au dessus de la rue *description des modifications engendrées en annexe C



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

ensemble de la ZAC SEINE ARCHE

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

l'ensemble de la ZAC SEINE ARCHE a déjà fait l'objet d'une étude d'impact, à l'échelle du territoire concerné, et pour chaque programme immobilier inscrit sur ce site.

le programme de campus numérique et résidence étudiante entre parfaitement dans le cadre établi par l'étude d'impact de la ZAC.

à ce titre, nous estimons que notre programme pourrait être dispensé d'une étude d'impact dédiée.



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
* étude d'impact ZAC SEINE ARCHE (dossier de réalisation)
* plan d'aménagement à terme du secteur (travaux EPADESA)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

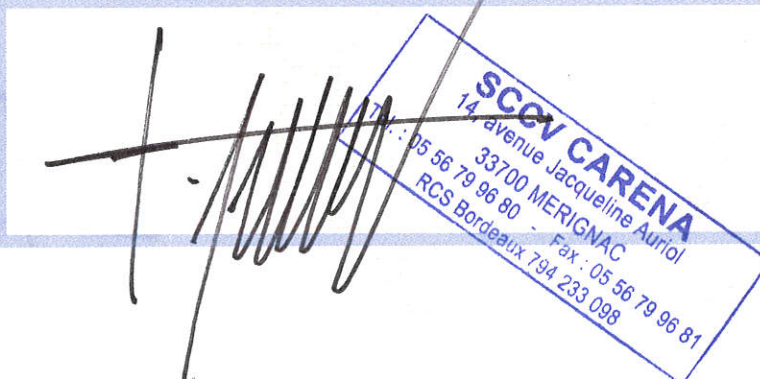
Fait à

MERIGNAC (33 GIRONDE)

le,

30 AOUT 2013

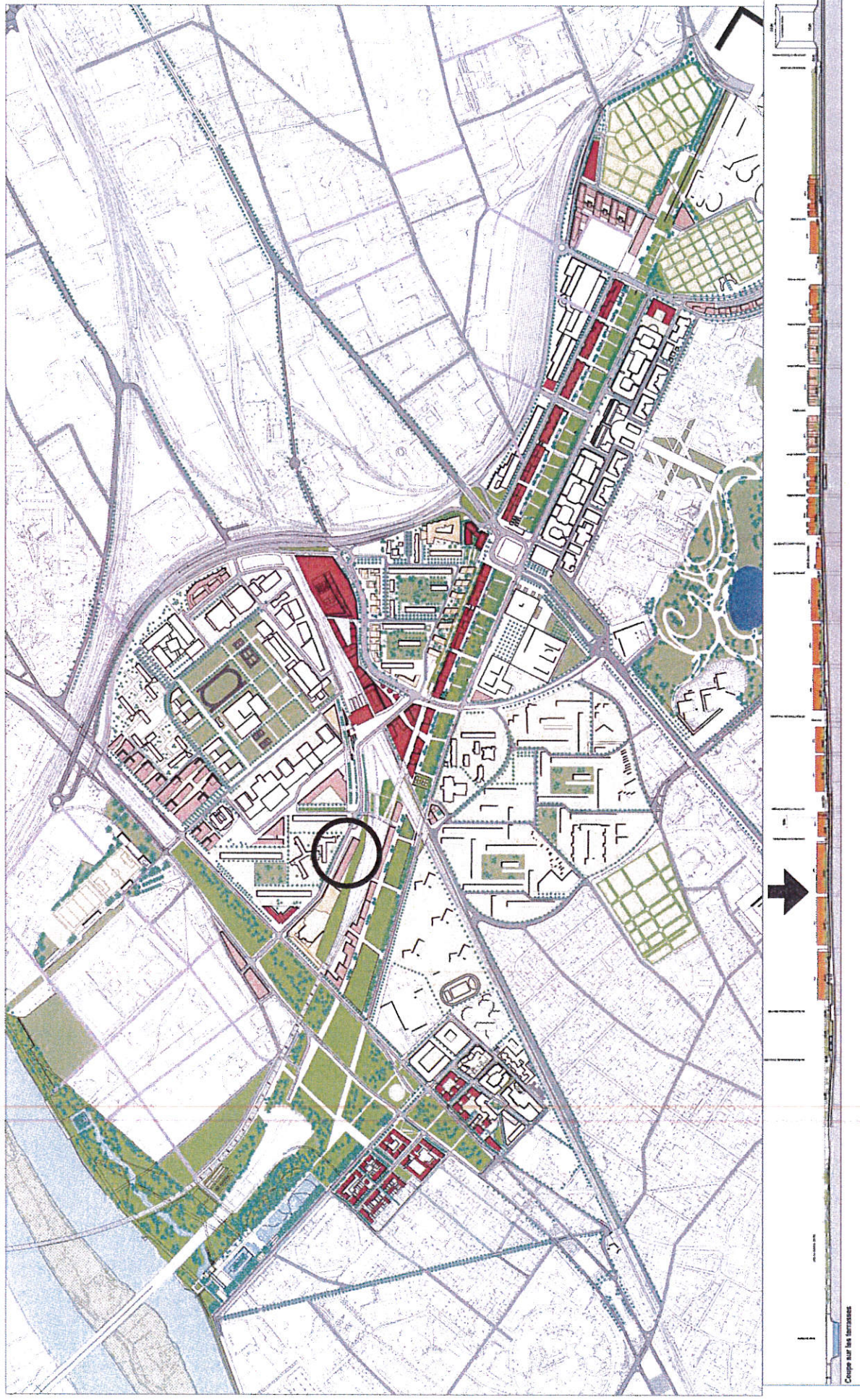
Signature



SCCV CARENA
14 Avenue Jacqueline Auriol
33700 MERIGNAC
RCS Bordeaux 794 233 098
Tél : 05 56 79 96 80 - Fax : 05 56 79 96 81

Pièces graphiques

1. Plan de situation



SCCV CARENA – CAMPUS NUMERIQUE & RESIDENCE ETUDIANTE

ZAC SEINE ARCHE – 92 NANTERRE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE
ETUDE D'IMPACT

ANNEXE OBLIGATOIRE NUMÉRO 3

PHOTO **1** RUE ANATOLE FRANCE vue depuis coté Est



SCCV CARENA – CAMPUS NUMERIQUE & RESIDENCE ETUDIANTE

ZAC SEINE ARCHE – 92 NANTERRE

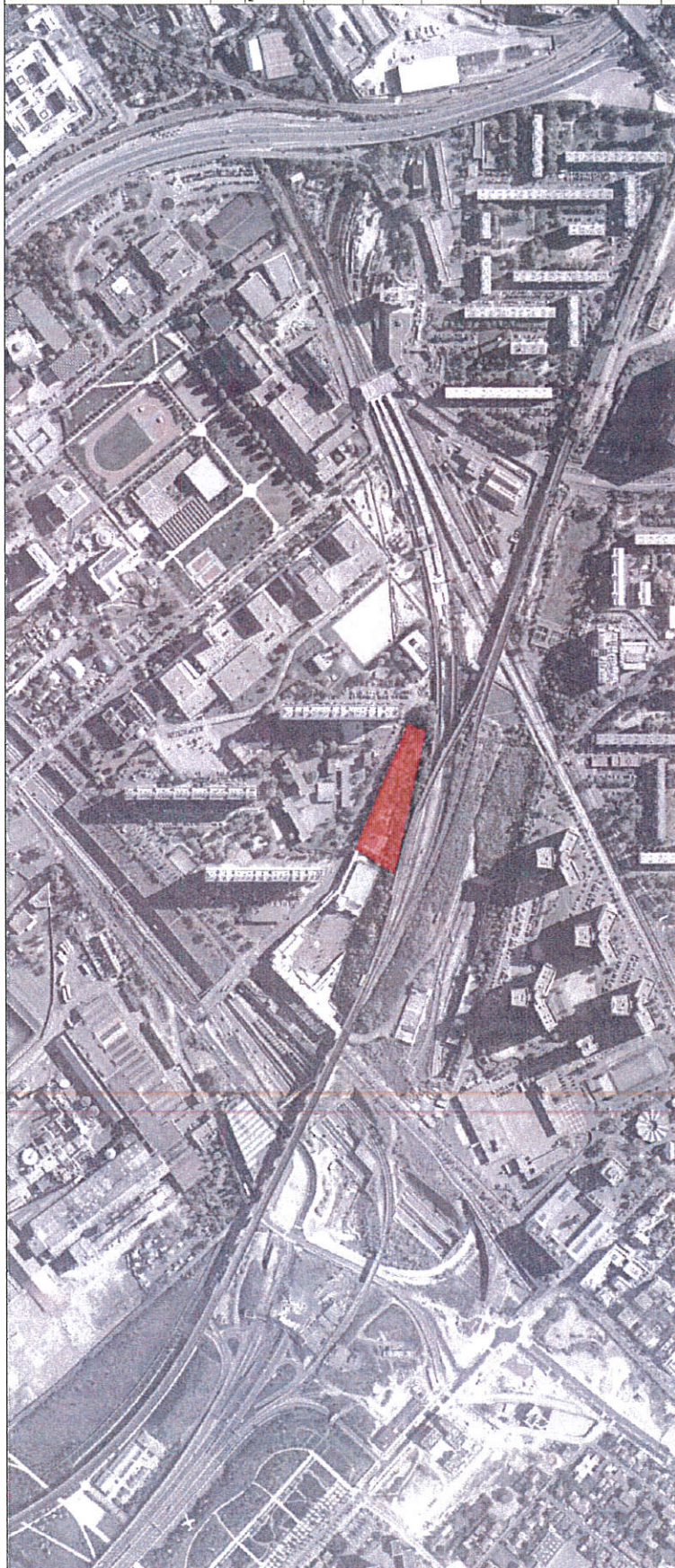
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE

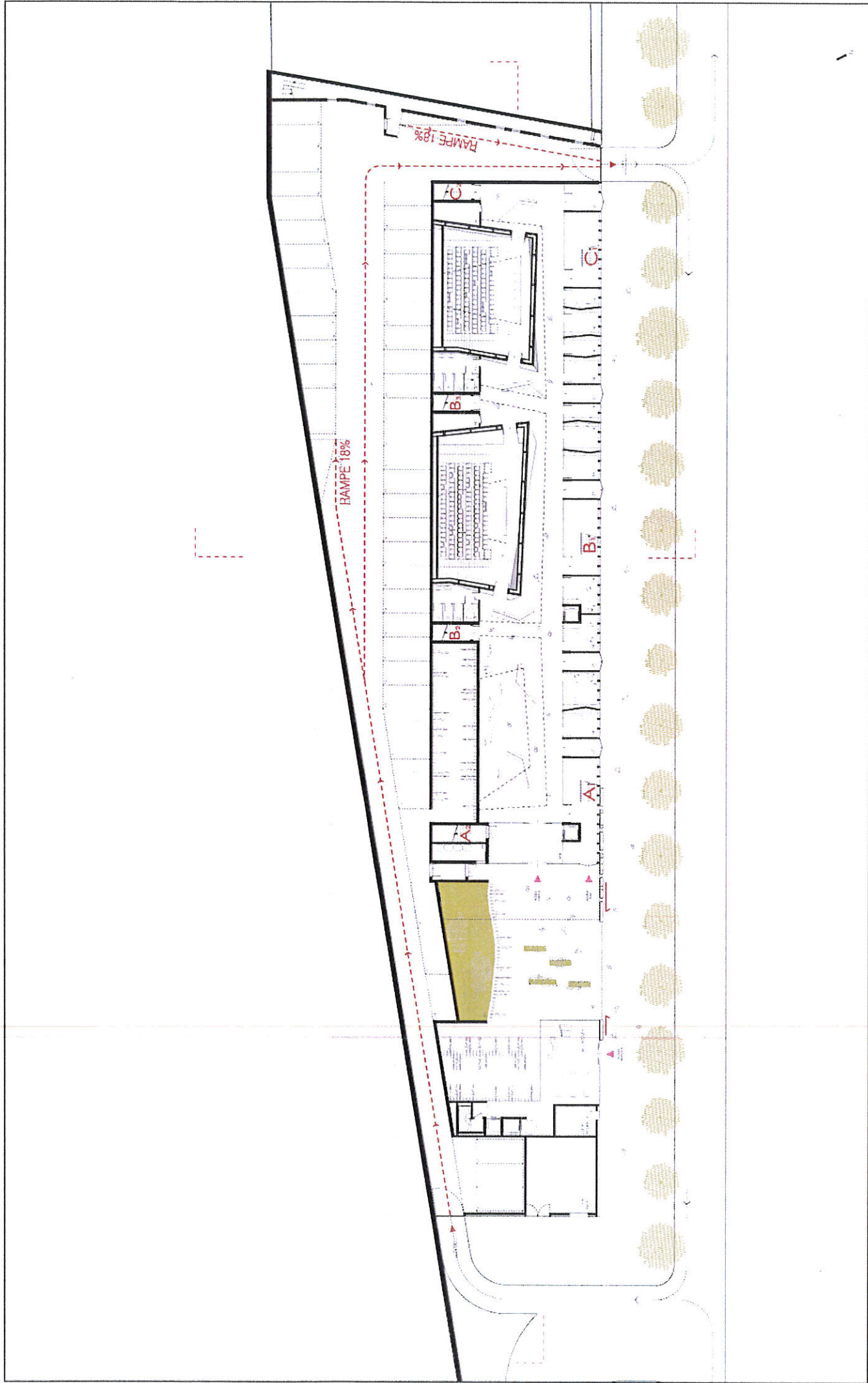
ETUDE D'IMPACT

ANNEXE OBLIGATOIRE NUMÉRO 3

PHOTO 3 RUE ANATOLE FRANCE vue depuis coté Ouest



[illegible]





aasb agence d'architecture suzelbroul
 68 rue de la folie méricourt 75 011 paris
 t : 01 44 70 99 99 f : 01 44 70 99 90
 mail : agence@suzelbroul-archi.com

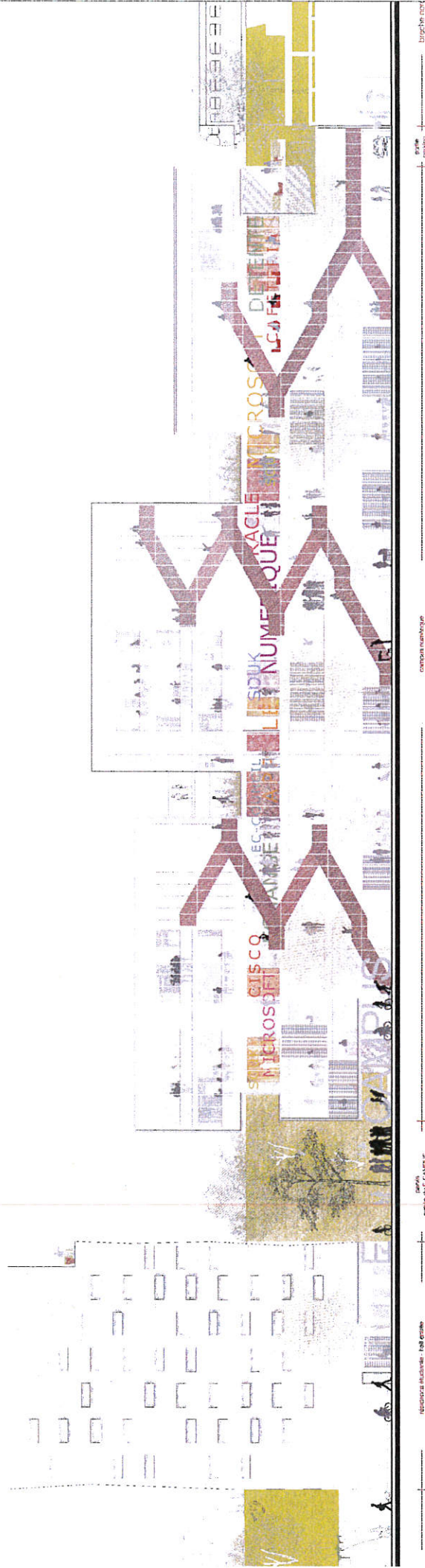
concours
 campus numérique et résidence
 étudiante - îlot Anatole France
 ZAC Seine Arche, Nanterre 92

AUVENCE EPADESA

plan R+4

ech 1/500

23.05.13



Campus Numérique de Nanterre - phase concours

façade nord

esch. 1:200